

Constitution de la meule charbonnière :

Il fallait d'abord planter un piquet de 3 mètres de haut, autour duquel on construisait la cheminée centrale, qui était faite de bûches de 40 à 50cm de long disposées en croisillons, pour une hauteur de 1,80 m. à 2 mètres. Dans le creux de cette cheminée, on mettait des brindilles de bois et des feuilles servant à allumer le feu.

Tout autour de cet édifice, des bûches de 1,17 m. de longueur étaient adossées dans le sens vertical autour de la cheminée, et selon l'importance de la meule, une hauteur supplémentaire de 60cm à 70cm de bûches reposant l'une sur l'autre.

Ce travail était méticuleux. Il ne devait pas y avoir d'espaces vides entre les bûches. Les interstices, en raison de la torsion de certains bois, étaient colmatés par des branches et des piquets, de manière à ce que le feu central ne consomme pas trop vite le bois. Généralement il fallait laisser des petites aspirations faites avec des bûches disposées latéralement, distantes les unes des autres de 0,50m. tout autour de la meule et qui allaient vers la cheminée centrale, assurant le tirage. Toutefois, pour l'efficacité de l'aspiration, il fallait ouvrir dans la direction du vent, et fermer à l'opposé de celui-ci.

Après cette opération, la meule était recouverte par un tapis de feuilles, et au-dessus par une terre fine dont le but était d'assurer l'étanchéité, conservant le bois à une température régulière, sans pour cela qu'il soit entièrement consumé.

La meule terminée, le feu était allumé dans la cheminée centrale et activé ou réduit par les cheminées de tirage. Cette opération pouvait durer environ cinq jours pour une meule faite d'une "canno" de deux mille cinq cent kg., et de huit à neuf jours pour une meule de deux "cannons" et demi, soit cinq mille à six mille kg. qui produisaient le cinquième en charbon de bois, c'est-à-dire environ mille kg. du

L'on savait que la transformation du bois en charbon était terminée par l'observation de la couleur de la fumée "légèrement bleutée", et de l'odeur du gaz carbonique qui s'en dégageait.

La meule charbonnière démolie, le charbon de bois était brisé et mis en sacs de toile de 30 kg. Tous ces travaux représentaient un mois de travail d'une personne : coupe de bois, transport à la meule, mise en sac, chargement sur des chariots tirés par des chevaux. Le charbon de bois était livré à domicile dans toute la région et jusqu'à Rabastens, à la demande des clients.

Le travail des meules charbonnières était continu toute l'année. Nos bois et nos forêts laissaient échapper leur fumée, mais cette activité qui durait depuis des siècles s'est arrêtée entre 1945 et 1950. Rares sont ceux qui ont gardé le souvenir de cette pratique.

Les forêts et bois environnants : Grésigne, Puycelsi, les Barrières, le causse de Vaour, portent encore les traces des meules charbonnières.

Je tiens à remercier Messieurs :

Barreau Angély, agriculteur à Salvagnac,

Richard Claude, hôtelier à Vaour,

Robert Laurent, négociant en bois à Puycelsi,

qui m'ont, par leurs connaissances, permis de communiquer ce savoir faire aujourd'hui disparu.

André SANGLA